

# **Les universités à la sauce bolognaise...**

## **Qu'est-ce que la déclaration de Bologne**

En juin 1999, les ministres de l'enseignement de 29 pays européens signaient une déclaration sur les objectifs à atteindre pour construire ce qu'ils appellent «*l'espace européen de l'enseignement supérieur*». Cette «*Europe des Connaissances*» doit encourager «*la mobilité des citoyens, favoriser leur intégration sur le marché du travail européen et promouvoir le développement global de notre continent*». Que diable reprochons-nous à la mobilité et à l'harmonisation des systèmes de formation? C'est que derrière ces belles paroles se dessine en réalité une réforme en profondeur du système de formation à l'échelle européenne dont le caractère est tout sauf démocratique, qui vise à créer une formation à deux vitesses et qui ouvre la voie à une libéralisation et une marchandisation de la formation supérieure.

## **Une réforme négociée dans l'ombre...**

Il faut tout d'abord souligner le caractère non-démocratique de cette réforme. Bologne n'est qu'une déclaration d'intentions, signée au cours d'une réunion informelle.... Pour la Suisse, la Déclaration de Bologne a été signée par Charles Kleiber, secrétaire d'Etat à la Science à la Recherche, qui est un haut fonctionnaire et non un ministre! C'est donc une déclaration qui non seulement n'a aucun poids légal, mais qui de plus est illégitime car elle n'a fait l'objet d'aucun débat démocratique, ni au Parlement, ni dans les cantons. La Conférence Universitaire Suisse (CUS), qui réunit l'ensemble des chefs des départements cantonaux de l'instruction publique - présidée par ce même Charles Kleiber - a édicté des directives contraignantes pour son application. Ces directives ont été discutées avec la Conférence des recteurs des universités suisses. Evidemment, les vrais problèmes comme la démocratisation des études, le taux d'encadrement ou le manque de bourses ne sont pas abordés. Par contre, il semble que les souhaits de la Table ronde des industriels européens (ERT) ont bien été entendus puisque la réforme proposée va tout à fait dans son sens. Ce club de dirigeants industriels - qui ont un puissant impact sur l'agenda politique européen - ne cesse de s'indigner qu'*«on autorise et encourage même les jeunes à entamer des études intéressantes, mais sans débouchés professionnels»*. Les industriels, qui crient à une adaptation de l'enseignement aux besoins du marché, ne peuvent que se réjouir de l'application de Bologne... Dans la Déclaration même ainsi que dans les documents produits autour d'elle, on peut lire les intentions suivantes: assurer une meilleure

connexion au marché de l'emploi, augmenter l'employabilité sur le marché du travail européen et assurer la compétitivité économique de l'Europe.

Alors même qu'il n'y a eu aucun débat public sur cette réforme et que quasiment personne n'est réellement au courant de ses implications, toutes les universités sont en train de réformer leurs plans d'étude ou vont le faire pour s'adapter à Bologne. Dans les facultés de Lausanne, on discute déjà des futurs plans d'études...

## **Bachelor-master une université à deux vitesses**

Les pays signataires de la déclaration de Bologne se sont engagés à réorganiser d'ici 2010 leur enseignement supérieur selon le système anglo-saxon des trois cycles 3-5-8, autrement dit bachelor (3 ans), master (2 ans) et doctorat (3 ans).

Le premier cycle doit déboucher sur un diplôme, le bachelor, adapté aux besoins du marché du travail. Au niveau du contenu, ce diplôme devrait développer des compétences exigées par le marché du travail et non offrir une formation générale et critique. Pour les promoteurs de cette réforme, il s'agit de s'assurer une main d'œuvre rapidement formée, et dont le coût (le salaire) sera inférieur à celui des licencié-e-s actuels. Une grande partie des étudiant-e-s ne feront que ce diplôme en trois ans au lieu de la licence actuelle en quatre ans.

Seule une «*élite*» pourra donc poursuivre vers le master menant à une spécialisation. Dans l'esprit même de Bologne, l'accès au master doit être soumis à une sélection. Celle-ci sera basée soit sur des taxes d'études plus élevées, soit sur un *numerus clausus* (sélection d'un nombre restreint d'étudiant-e-s), ou encore sur des conditions d'admission arbitraires (p.ex. cours suivis lors du bachelor).

La CUS nous fait croire que la situation sera différente en Suisse et qu'il n'y aura pas de barrière financière empêchant les étudiant-e-s de poursuivre leurs études vers un master. En fait, les directives de la CUS adoptées le 4 décembre ne garantissent l'accès sans restrictions que pour un seul des masters. Cela signifie donc qu'on ouvre la voie à des «*masters spécialisés*», visant une formation de pointe, qui eux auront des critères d'entrées restrictifs. Evidemment ce sont ces masters-là qui jouiront d'une reconnaissance et offriront une réelle qualification, contrairement aux «*masters-poubelles*» ouverts à tou-te-s, mais s'effectuant dans des conditions d'encadrement médiocres.

## **Des crédits dans son caddie...**

Avec Bologne, chaque enseignement se voit attribuer un certain nombre de crédits. Pour le premier cycle, il faudra acquérir 180 crédits, et il faudra encore obtenir 90 et 120 pour revendiquer le master. Selon les directives de la CUS, «Un crédit correspond à une prestation d'études exigeant entre 25 et 30 heures de travail.» C'est énorme! En effet, en un semestre, on est censé faire 30 crédits autrement dit 900 heures de travail. Cela correspond donc à des études à plein-temps alors même que 70 à 80 % des étudiant-e-s en Suisse doivent travailler à côté de leurs études pour couvrir partiellement ou totalement leurs dépenses.

## **Une réforme pour favoriser la mobilité!**

Le plus souvent c'est au nom de la mobilité qu'on nous vend Bologne. L'uniformisation des titres devrait permettre une formidable mobilité des étudiant-e-s, à l'image de «l'auberge espagnole»... En réalité, la seule mobilité promue est celle entre premier et deuxième cycle, pour autant que l'on ait réussi à trouver une place dans un master et que l'on ait répondu aux exigences posées. D'autre part, le système actuel (Erasmus, etc.) fonctionne relativement bien et l'on sait que ce qui freine la mobilité ce sont le manque de moyens financiers des étudiant-e-s! tout le monde ne peut pas se payer des études à l'étranger! Ce qui manque ce sont surtout des bourses de mobilité qui ne sont aucunement prévues dans le cadre de cette réforme.

## **Une réforme sans financement supplémentaire!**

La mise en application de Bologne exigerait des millions supplémentaires. Or, aujourd'hui tant les cantons que la Confédération ne cessent de couper dans les budgets, menant à tout va des politiques d'austérité! Dans cette logique, les moyens supplémentaires pour la mise en application de Bologne seront des plus maigres, ce qui risque d'accentuer encore la dégradation des conditions d'études.

Avec cette réforme, il s'agit plus généralement de casser l'idée d'une formation comme service public, c'est-à-dire assurée par des financements publics. Les milieux économiques laissent de plus en plus entendre que les étudiant-e-s devraient financer eux/elles-mêmes le coût de leurs études, considérées comme un investissement dans leur «capital humain». Avec un tel système seul-e-s les étudiant-e-s les plus fortuné-e-s pourront se payer des études, au vu de la diminution constante des bourses d'études... A moins de se retrouver à vingt ans, avec un emprunt de plusieurs milliers de francs sur le dos pour payer nos études!

## **L'usine université productive...**

La réduction des dépenses publiques s'accompagne d'autre part d'une pression à ce qu'une partie des enseignements soit financée par des sponsors privés, avec le risque d'une part que ceux-ci aient une influence directe sur le contenu des cours et de la recherche, et d'autre part que les branches «non rentables» soient sacrifiées. Quels intérêts auront en effet les entreprises à financer certaines branches de sciences sociales ou de lettres par exemple! Quelle espace restera-t-il encore pour une réflexion indépendante et critique!

Cette réforme de conception néo-libérale est le prélude à la mise en concurrence des universités entre elles. Transformée en entreprises susceptibles de dégager des profits, les universités devront en effet vendre leurs services sous forme d'offre de formation à des étudiant-e-s (pardon, des client-e-s!). Cette mise en concurrence des filières, comme des établissements universitaires, qui vise à terme à établir les fameux «pôles de compétences» chers à Kleiber, se traduira pour les étudiants par une réduction de la diversité de la formation. On ne pourra suivre un enseignement d'un domaine que dans une université précise. De plus, les universités devront développer des stratégies de marketing pour attirer les étudiants dans leurs masters payants.

Cette réforme s'accompagne aussi d'une réorganisation interne du fonctionnement de l'université qui prend la forme d'une transformation managériale, car qui dit entreprise, dit aussi manager. Ainsi, les différents projets de loi de «modernisation» des universités (dans notre cas le projet de Loi sur l'Université de Lausanne LUL) accroissent en effet le pouvoir des directions – prenant la forme de véritables conseils d'administration – et restreint proportionnellement celui attribué aux autres instances universitaires (le Sénat, par exemple)

## **Vers la marchandisation de la formation**

Pour terminer, signalons que Bologne ne constitue qu'une étape vers la marchandisation de la formation. L'éducation représente un marché de 2000 milliards de \$ (soit le double du marché de l'automobile). En Suisse, les dépenses d'éducation atteignent 21 milliards de francs (en 2000). L'enseignement est donc un marché dont la rentabilité est visée par les investisseurs. C'est pourquoi la libéralisation de ce marché est aujourd'hui en marche, notamment au travers des accords de l'Organisation Mondiale du Commerce et en particulier de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS).